

Perte de votre mot de passe

[Accueil](#) > [espace](#) > [ENT](#) > [Perte de mot de passe](#)

PERSONNELS UPJV

En cas de perte de votre mot de passe, vous devez vous rapprocher du technicien de proximité informatique de votre composante ou de votre pôle de rattachement.

ÉTUDIANTS UPJV

En cas de perte de votre mot de passe : vous pouvez le réinitialiser en suivant la [procédure d'activation du compte mail UPJV](#).

ÉTUDIANTS ET PERSONNELS UPJV

Pour des raisons de sécurité **pensez à renouveler votre mot de passe régulièrement**. Suite à l'attribution d'un mot de passe par une personne tierce, par exemple un technicien informatique, ou à tout moment vous pouvez modifier votre mot de passe dans l'ENT une fois identifié (onglet 'Compte et préférences').

ent Bienvenue Luc Barizon.

Actualités Pédagogie Administration Communication **Préférences**

Mes Coordonnées **Mot de passe**

Identifiant: lb-sig

Mot de passe actuel :

Nouveau mot de passe : tester la robustesse de ce mot de passe

Confirmation du nouveau mot de passe :

NOTE SUR LA SÉCURITÉ : Il est important de ne jamais transmettre vos identifiants (nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe) pour quelque raison que ce soit, ces informations vous sont personnelles. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux informations qui vous concernent. L'arrêté concernant les ENT est consultable sur le journal Officiel n°288 du 13 décembre 2006.